

Cfdt:



BNP PARIBAS

08 octobre 2024



CSEE PÔLES ET FONCTIONS

Centres de Spécialisés en Solutions Budgétaires

« Alerte Orange »

Pour rappel, en juillet vos **élus Cfdt** ont demandé et obtenu un CSEE Exceptionnel le 2 juillet 2024 afin de déclencher une enquête au CSSB d'Evry.

Demande qui n'a pas aboutie !!! (cf [csee extra juillet](#))

Le 27 septembre 2024 s'est tenue une séance plénière exceptionnelle avec pour ordre du jour:

“ Suite à une requête d'une majorité des membres titulaires du CSEEPF, point d'actualité sur le périmètre des Centres Spécialisés en Solutions Budgétaires (CSSB) ”

Bien que le format proposé ne soit pas celui que vos **élus Cfdt** auraient souhaité, nous avons assisté à cette séance afin d'écouter la Direction mais aussi, et surtout, pour renouveler nos demandes.

Nous sommes ressortis de cette séance avec quelques informations sur le mode de fonctionnement des C2SB mais surtout en conservant la plupart de nos inquiétudes.

Si la Direction a reconnu que tout n'était pas parfait, force est de constater que son analyse de la situation est bien différente.

Vos élus Cfdt, soucieux de vos conditions de travail, ont donc demandé des éclaircissements sur les points suivants :

◆ **Les conditions de travail :**

Quand les élus Cfdt évoquent les conditions de travail, la direction parle d'un rythme de travail et les conditions de travail plutôt confortables.

Elle met en avant :

- une semaine de 4.5j sur 37 h,
- des horaires privilégiant l'équilibre vie privée vie professionnelle,
- et le télétravail.

Certes, mais ce n'est pas parce que le rythme est « confortable » que le travail au quotidien l'est pour autant. Ce rythme n'a pas été choisi par les salariés, mais imposé par la Direction. Notons que les salariés sur 4.5 jours ont perdu des RTT et doivent se conformer à un rythme de travail, qui change toutes les 4 semaines.



◆ **La situation de sous-effectif chronique dans certains CSSB :**

La Direction fournit des chiffres en trompe l'œil. En effet, il faut mettre en miroir un absentéisme élevé. En outre, il n'est pas tenu compte par exemple des arrêts maladies, qu'ils soient de courtes ou de longues durées.



Cfdt:

**BANQUES
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



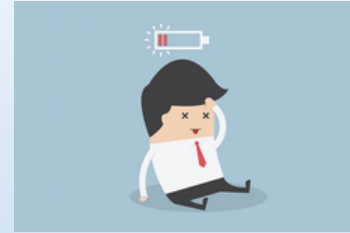
BNP PARIBAS



♦ **L'épuisement professionnel et les risques psychosociaux liés à une surcharge de travail :**

La Direction évoque un "ressenti" de certains salariés car selon elle « aucun signal en ce sens n'a été détecté ».

Cependant la charge de travail présentée ne porte que sur les SCIP et les SAGED. Elle est calculée sur des ETP comptables et non sur des ETP réellement présents. De plus elle ne prend pas en compte l'intégralité des tâches effectués par les conseillers, notamment les rendez-vous commerce.



La charge de travail n'a pas été revue à la baisse, mais doit être traitée sur 4.5 jours au lieu de 5 jours avec une boucle téléphonique et donc des appels entrants permanents.

♦ **Les heures supplémentaires (HS) :**

Le recours aux HS, sauf exceptions très ponctuelles, n'est pas connu de la direction qui rappelle que ceci n'est possible qu'à la demande des managers.

Les résultats et le bon fonctionnement de plusieurs C2SB dépendent trop souvent d'heures supplémentaires effectuées et non déclarées. Nous avons alerté sur le fait que des salariés prennent tellement d'appels qu'ils n'ont plus le temps de gérer leurs dossiers pendant les horaires habituels et dépassent le temps normal, par conscience professionnelle et pour réaliser leurs objectifs.



Le seul véritable constat qui a été fait est que la situation en termes de charge de travail et d'ambiance varie d'un CSSB à un autre.

Conclusion



A l'issue de la séance, vos **élus CFDT** restent convaincus qu'une enquête paritaire aurait permis de mettre en lumière les situations problématiques de façon objective. Nous regrettons que des organisations syndicales (SNB / Déclic UNSA) aient voté contre !

Maintenant, nous attendons des actions concrètes de la part du métier. Nous continuons de suivre la situation au sein des différents C2SB et demanderons de nouveau une enquête voire "une expertise libre" s'il n'y a pas d'amélioration.

Comme vous êtes notre meilleure source d'information pour comprendre vos conditions et environnement de travail,

nous vous invitons à [nous contacter](#) directement pour nous faire part de votre expérience au sein des C2SB.



REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

Email : PARIS_IRP_CFDT_CEPF

- Tel: 01 53 31 66 84